

BRUXELLES PATRIMOINES



Une publication de la Région
de Bruxelles-Capitale



HORS - SÉRIE
2013

LE PATRIMOINE ÉCRIT NOTRE HISTOIRE



**LE PAYSAGE
DE BRUXELLES**
ENTRE RURALITÉ
ET INDUSTRIE



Les espaces verts de la région bruxelloise

ENTRE RATIONALITÉ ET PITTORESQUE

ODILE DE BRUYN

Docteur en histoire

«... nos anciennes promenades sont des legs du passé qui appartiennent aux Bruxellois et c'est un véritable abus du pouvoir que de leur enlever ce précieux héritage.»¹

Charles Buls, 1907.

Bruelles est sans conteste l'une des capitales les plus vertes d'Europe. Cette réalité est le fruit d'une longue histoire, au cours de laquelle l'agglomération connut de nombreuses destructions d'espaces verts, mais aussi des aménagements nouveaux et des combats en faveur de la préservation du patrimoine naturel. Nous évoquons ces événements et ces prises de position, qui façonnèrent l'identité de la région bruxelloise dans le domaine des espaces verts, en présentant, selon une trame chronologique, quelques exemples significatifs de sites naturels et semi-naturels, de parcs et de jardins bruxellois.

DE LA PRÉHISTOIRE À LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME

Le patrimoine naturel étant particulièrement fragile, les vestiges d'espaces verts bruxellois antérieurs au XIX^e siècle sont rares. Des nombreux jardins, prairies et forêts dont était autrefois revêtu le sol bruxellois, à l'intérieur de l'enceinte urbaine et dans ses environs, beaucoup ont disparu, entre autres sous l'effet de l'urbanisation galopante des XIX^e et XX^e siècles. Par exemple, l'unique trace subsistant aujourd'hui du domaine de Jean-Baptiste Houwaert, situé à Saint-Josse-ten-Noode, aux portes de Bruxelles, est une place portant le nom du poète. Cette villa suburbaine, aménagée en 1574 dans la «ravissante vallée» du Maelbeek, est décrite au début du neuvième livre de son poème *Pegasides Pleyne* (la plaine de Pégase): elle était agrémentée de parterres carrés, de berceaux de verdure, de pavillons, de vergers, de prairies, de vignobles, d'étangs, de fontaines et de cascades, ce qui en faisait un véritable *locus amoenus* (lieu de plaisance) à l'antique, comparable au jardin d'Alcinoüs, roi des Phéaciens, évoqué dans l'*Odyssée*, ou à celui d'Epicure². Les jardins de



Fig. 1

Les jardins de l'hôtel de Tour et Tassis au Sablon (de HOOGHE, R., *Album des Fêtes de Bruxelles à l'occasion de la prise de Buda*, 1686 ©KBR - Cabinet des Estampes).

l'hôtel de Tour et Tassis au Sablon dont une gravure du XVII^e siècle a conservé le souvenir (fig. 1), ont eux aussi entièrement disparu : ils étaient ornés de parterres de broderie, de portiques et de pavillons, d'un bassin avec fontaine, de statues et d'orangers en pot³.

La préservation des espaces verts bruxellois anciens n'est pas une préoccupation récente : dès la fin du XIX^e siècle en effet, des voix s'élevèrent et des actions politiques comme des initiatives citoyennes furent menées en faveur de la sauvegarde et de la restauration du patrimoine naturel et jardinier de la capitale et de ses faubourgs.

La forêt de Soignes

Née voici environ 10.000 ans, après la dernière glaciation, la forêt de Soignes

constitue un vestige unique du passé : en effet, ses sols limoneux et son relief n'ont guère changé avec le temps, ayant supporté relativement peu de variations climatiques, n'ayant jamais été labourés ni engraisés par l'homme et ayant été très peu pâturés. Si la sylve bruxelloise fut préservée des défrichements et de l'activité agricole, elle le doit principalement à son statut de forêt ducale depuis le XIII^e siècle. Dans sa couverture végétale, la forêt de Soignes est encore en grande partie tributaire du système de repeuplement adopté à la fin du XVIII^e siècle sous le régime autrichien : ce mode d'exploitation privilégiant les monocultures d'arbres du même âge, plantés régulièrement, fut à l'origine de la hêtraie cathédrale (fig. 2). Aux coupes à blanc et à la replantation artificielle caractéristiques de ce système furent substituées, à partir

du début du XX^e siècle, lorsque la fonction productrice de bois et de charbon de bois de la forêt perdit de l'importance au profit de ses rôles esthétique, social et ensuite environnemental, les coupes dites jardinatoires : celles-ci ne transformaient les massifs que progressivement et de manière à favoriser la régénération naturelle par le semis spontané⁴.

La Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, fondée en 1909, encouragea vivement cette évolution et milita afin que cet espace vert périurbain devint « moins ordonné, moins asservi à la volonté de l'homme », plus pittoresque, riant et sauvage, et plus varié dans ses essences⁵. Dans une conférence donnée en mars 1925, le secrétaire général de l'association, le peintre René Stevens, qui considérait que la forêt de

**Fig. 2**

Hêtraie cathédrale de la forêt de Soignes (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

**Fig. 3a**

Site semi-naturel du Moeraske, Evere (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

**Fig. 3b**

Site semi-naturel du Hof ter Musschen, Woluwe-Saint-Lambert (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

Soignes était «avant tout un patrimoine de beauté et non d'exploitation», dit: «Lorsque, dans un siècle, Bruxelles sera devenu une ville immense, entourant de toutes parts la forêt de Soignes, nos petits-enfants nous sauront gré de leur avoir conservé cette colossale réserve d'air pur et de beauté, cette forêt-réservoir de vie, de jouissances pures, d'enseignements sans nombre. Ils nous béniront pour leur avoir permis de jouir encore de la vraie beauté de la nature pittoresque, de la poésie qui se dégage de la variété de son sol, de ses vallons ombrés, de ses clairières lumineuses, du spectacle du ciel et des saisons, du chant de ses oiseaux, du bruissement de ses insectes, de la puissante harmonie qui se dégage de la vie de la forêt.»⁶ Déjà à l'époque, une frange élitaires de la population s'inquiétait des

conséquences de l'urbanisation et de l'industrialisation croissantes sur la qualité de l'environnement et considérerait comme un gage pour l'avenir de la ville ce joyau du passé qu'était la sylvie bruxelloise⁷.

Les espaces semi-naturels

Les sites semi-naturels sont les dernières reliques de l'important passé rural de la région bruxelloise. Il s'agit de terres délaissées et recouvertes d'une végétation spontanée et sauvage par suite de l'arrêt d'activités humaines, agricoles, pastorales, sylvicoles ou d'extraction pratiquées pendant une longue période. Les espaces répondant à cette définition, tels le Scheutbos à Molenbeek-Saint-Jean, l'hof ter Musschen (fig. 3a et 3b) à Woluwe-Saint-Lambert, le Kauwberg à Uccle ou le Katte-

broek à Berchem-Sainte-Agathe, sont dotés d'une flore particulière, riche et variée, étant donné qu'ils furent autrefois exploités selon les méthodes traditionnelles, c'est-à-dire de façon extensive, dans le respect des possibilités propres du milieu et sans le recours à des techniques d'amélioration des sols telles les apports compensatoires d'engrais. Convoités par les promoteurs immobiliers, ces espaces verts doivent souvent en partie leur survie à d'âpres luttes menées dans les trente dernières années par des associations de quartier ou de protection de la nature. Ils nécessitent une gestion écologique appropriée, car une nature laissée à elle-même est condamnée à plus ou moins long terme par l'évolution de la végétation: la forêt y reprend en effet pleinement ses droits⁸.



Fig. 4

Les jardins du château de Rivieren à Ganshoren. Tableau de J. Bruegel de Velours, détail, XVII^e siècle (© Musées de la Ville de Bruxelles)

Les parcs et les jardins

Certains parcs et jardins anciens ont subsisté mais ont perdu toute trace ou presque de leurs aménagements stylistiques et artistiques de l'Ancien Régime (tracés et niveaux artificiels, décor architectural, monumental et sculptural, choix, taille et disposition des végétaux, utilisation des eaux...). Tel est le cas de l'espace vert entourant le château de Rivieren, à Ganshoren: transformé en parc paysager (fig. 5) dans la seconde moitié du XIX^e siècle, celui-ci n'a conservé aucun élément de l'ancien jardin de style Renaissance flamande représenté sur un tableau de Jean Bruegel de Velours (fig. 4)⁹. Tel est également le cas du jardin de la «maison d'Érasme» (fig. 6), à Anderlecht: on ne sait absolument rien du jardin que contempla le philosophe lors de son séjour chez le chanoine Pierre Wijchmans, au cours de l'été 1521; le jardin actuel est le fruit d'une «reconstitu-

tion» ou plus exactement d'une création évocatrice réalisée en plusieurs étapes entre le début des années 1930, époque de l'acquisition de la maison par la commune, et 2000, date à laquelle l'architecte du paysage Benoît Fondu établit un «jardin philosophique» intégrant des œuvres d'artistes contemporains et inspiré entre autres du jardin idéal décrit par l'humaniste dans son «Banquet religieux», colloque rédigé en 1522, soit peu de temps après son passage à Anderlecht¹⁰.

Enfin, le «parc Walckiers» (fig. 7), situé à proximité de la gare de Schaerbeek, dans la vallée de la Senne, ancien jardin paysager quasiment retourné à l'état sauvage, par suite d'une période d'abandon, et inclus aujourd'hui dans le site semi-naturel du Moeraske, n'a guère conservé d'autre élément de l'Ancien Régime que le nom de celui qui en fut propriétaire dans la seconde moitié du

XVIII^e siècle, le banquier Adrien-Ange de Walckiers. Si l'on en croit le témoignage de Charles-Joseph de Ligne, dans l'édition de 1786 de son *Coup d'œil sur Beloeil et sur une grande partie des jardins de l'Europe*, le vicomte de Walckiers créa, dans une partie de son domaine «qu'on imagine être un massif ordinaire» et sans avoir «dérangé l'entente d'une apparence de jardin français»¹¹, un «jardin naturel», avec grotte, ruine, lac, ponts, rocher, «montagne», cascade, temple, arbustes exotiques... Avec la succession de divers propriétaires et le développement du chemin de fer aux XIX^e et XX^e siècles, cet aménagement «pittoresque», reflet de la mode du jardin à l'anglaise qui sévissait à l'époque de sa création, subit grandement les outrages du temps. Le «coteau fertile, coupé de jardins, de potagers» et le «canal [de Bruxelles à Willebroeck] bordé de prairies, d'enclos, de maisons agréables, et encadré des plus beaux



Fig. 5

Parc paysager du château de Rivieren, Ganshoren (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).



Fig. 6

Le «jardin philosophique» créé par Benoît Fondu à la Maison d'Erasmus, Anderlecht (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

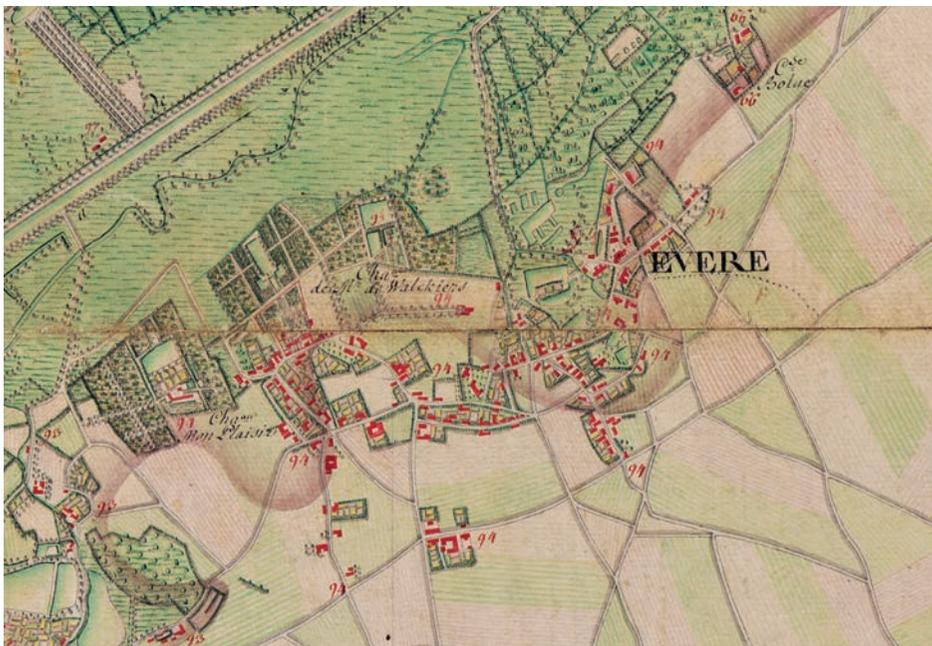


Fig. 7

Le parc Walckiers sur la carte de Ferraris, 1771-1778 (Feuillet 76 - Bruxelles), détail (© KBR - Cartes et plans)

arbres...» décrits par le prince de Ligne comme formant l'environnement paysager de la propriété Walckiers ont de quoi laisser rêveur¹² !

Les jardins de l'abbaye de la Cambre

Le plus ancien jardin de la région bruxelloise ayant conservé des traces d'un aménagement stylistique antérieur au XIX^e siècle est celui de l'abbaye de la Cambre. Outre ses viviers, devenus les «étangs d'Ixelles» et intégrés au début du règne de Léopold II dans un projet de développement urbanistique et paysager lié au percement de l'avenue Louise, l'abbaye comporte encore certains éléments du jardin de son cloître, datant du début du XVII^e siècle, mais surtout de ses jardins d'agrément en terrasses (fig. 8), avec porte monumentale et escaliers, exécutés dans la première moitié du XVIII^e siècle et inspirés du style Louis XIV «à la française».

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, les jardins de l'abbaye de la Cambre, qui firent l'objet de transformations et d'amputations résultant du développement du quartier des étangs d'Ixelles et du choix du plateau du Solbosch comme site de l'Exposition universelle de 1910, retinrent l'attention de plusieurs personnalités en vue. Dans son *Esthétique des villes*, publiée en 1893, le bourgmestre de Bruxelles, Charles Buls, qui était partisan d'un urbanisme pittoresque, respectueux du passé médiéval de la ville, et dont les vues étaient en totale contradiction avec celles de Léopold II, note que la vallée du Maelbeek (fig. 9) était autrefois, si l'on se réfère aux plans de Bruxelles des XVI^e et XVII^e siècles, parsemée de viviers, d'étangs et de petits lacs, de Schaerbeek jusqu'à l'abbaye de la Cambre. Selon lui, au lieu de créer l'avenue Louise, «assez monotone», à grands frais de déblais et de remblais, il eût fallu tirer un meilleur parti des dispositions naturelles du terrain et entourer les étangs d'Ixelles de promenades verdoyantes, plus développées que le cadre «trop maigre» de végétation conservé, ainsi que de villas semi-urbaines ornées de jardins¹³. Guillaume Des Marez, archiviste de la Ville et président de la Société d'Ar-



Fig. 8

Jardins en terrasses de style Louis XIV de l'abbaye de la Cambre, Ixelles (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

chéologie de Bruxelles, résuma dans un article publié en 1911 dans la revue *Tekhné* ses idées relatives à l'aménagement du site de l'abbaye de la Cambre, idées qu'il avait eu l'occasion d'exposer devant le Comité d'Études du Vieux-Bruxelles, présidé par Charles Buls. L'historien plaidait notamment pour la restauration du cloître et de son jardin, dont la démolition était projetée. Sur le plan de la forme, c'est la gravure de la réédition de 1726 de la *Chorographia sacra Brabantiae* de Sanderus (fig. 10) qui devait selon lui être prise pour base. Côté plantations, il préconisait d'égayer les murs du cloître par des plantes grimpantes, telles des glycines et des rosiers, qui s'ajouteraient aux pelouses et aux buis un peu austères représentés sur la gravure et évoqueraient par leur caractère pittoresque le passé monastique du lieu. Le médiéviste souhaitait également que la totalité du site entourant les bâtiments conventuels soit accessible au public¹⁴.

C'est en s'inspirant de ces réflexions que l'architecte paysagiste Louis Van der Swaelmen établit en 1912 un projet de restauration des jardins de l'abbaye.

La gravure de Sanderus lui permettait de résoudre les questions formelles liées à un réaménagement des jardins. Concernant le choix des plantations, la solution était en revanche plus difficile à trouver, dans la mesure où les sources historiques sur l'abbaye ne fournissaient aucun renseignement. Van der Swaelmen s'exprima à ce propos dans un article: selon lui, il fallait à tout prix éviter cet anachronisme «si fréquent et de si mauvais goût qui consiste à couler dans les moules anciens (...) des matières décoratives empruntées à l'horticulture contemporaine ou aux flores exotiques d'introduction récente». Il convenait de revenir aux «belles démodées», à ces «bonnes fleurs simples» de nos aïeux, et de privilégier les essences autochtones, afin de retrouver le «charme des vieux jardins»¹⁵. Le projet de Van der Swaelmen ne fut pas exécuté; il fallut attendre l'entre-deux-guerres pour qu'une première campagne de travaux de restauration intervînt, à l'initiative de l'architecte paysagiste Jules Buysens, inspecteur des plantations de la Ville de Bruxelles, dont les idées étaient proches de celles de son ancien collègue¹⁶.

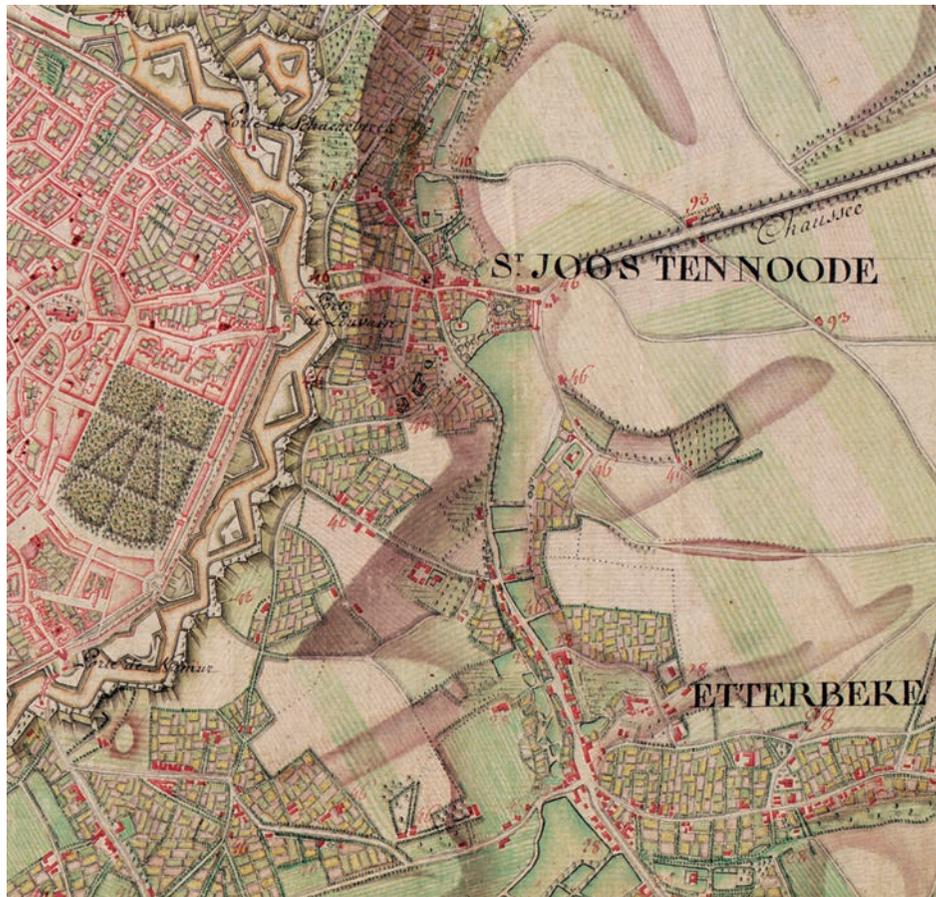


Fig. 9

La vallée du Maelbeek sur la carte de Ferraris, 1771-1778 (Feuillet 76 - Bruxelles) © KBR - Cartes et plans.

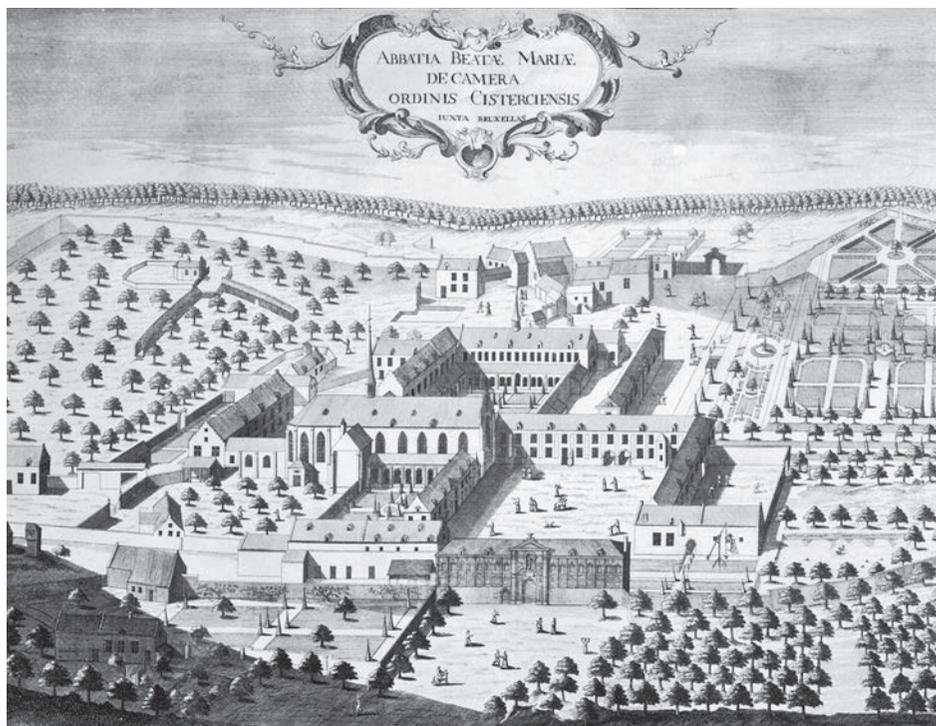


Fig. 10

Vue panoramique à vol d'oiseau des jardins de l'abbaye de la Cambre. Gravure de la réédition de 1726 de la *Chorographia sacra Brabantiae* de Sanderus © AVB)

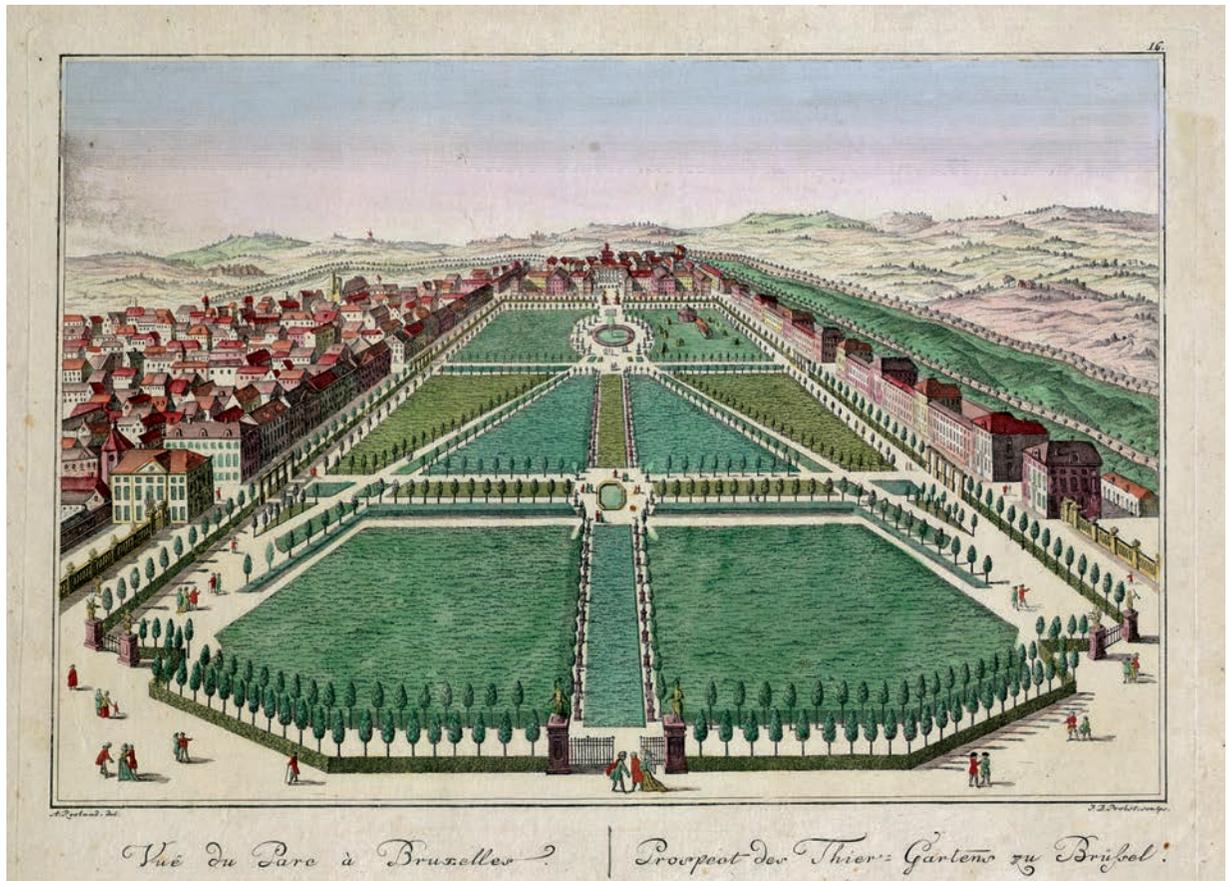


Fig. 11

Gravure du XVIII^e siècle du parc de Bruxelles (© AVB).

Le parc de Bruxelles

Le parc de Bruxelles (fig. 11) est un autre vestige relativement bien conservé d'espace vert bruxellois d'Ancien Régime. Créé entre 1776 et 1783 dans un style classique français correspondant à celui des hôtels particuliers qui l'encadraient et conçu dès le départ comme promenade publique, il remplaça les jardins des ducs de Brabant, abandonnés après l'incendie du palais du Coudeberg en 1731. Pour être conforme au style régulier et symétrique choisi, sa réalisation nécessita d'importants travaux de remblai, l'ancien parc ducal se présentant sous un aspect plus vallonné et plus « pittoresque ». Toutefois, la partie du parc située du côté du futur Palais royal conserva son niveau

primitif et fut aménagée en espace de caractère naturel et forestier. Ces « bas-fonds » (fig. 12) furent réduits de moitié en 1904, afin de permettre l'élargissement et la « rectangularisation » de la place des Palais. Cette « mutilation » suscita à l'époque une véritable levée de boucliers. Lorsque, trois ans plus tard, Henri Maquet, l'architecte de Léopold II, voulut amputer une fois encore les bas-fonds, à l'occasion des travaux de construction du nouveau Palais royal, Charles Buls fit paraître une série d'articles à ce sujet dans la revue hebdomadaire *L'art moderne*, dirigée par le critique d'art Octave Maus¹⁷. Outre le fait qu'ils constituaient un souvenir de l'ancien parc des ducs de Brabant et qu'ils étaient une « fraîche oasis au milieu de

la grande ville » et « un refuge des chanteurs ailés », les bas-fonds faisaient partie intégrante, selon l'ancien bourgmestre de Bruxelles, du plan initial du parc, pensé comme « un tout organique se suffisant à lui-même ». À la différence du jardin des Tuileries, à Paris, auquel Maquet et ses défenseurs se plaisaient à le comparer et qui n'avait été « conçu que comme le complément du Palais disparu », le parc de Bruxelles était un « parc populaire » qu'il fallait éviter de « réduire » à un « rôle secondaire » de jardin du Palais royal en construction.

En 1907 également, la revue catholique d'art et de littérature au nom évocateur de *Durendal* publia une brochure intitulée *Aspects de la nature et de la cité*



Fig. 12

Les anciens bas-fonds du parc
(M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

et dédiée par son auteur anonyme « à M. Charles Buls, le dernier défenseur du Parc de Bruxelles ». La question des bas-fonds y est abordée parmi d'autres sujets: «Lorsqu'on quittait les perspectives sévères et rectilignes des allées pour se pencher au-dessus de ces ravins, le contraste était charmant. On pouvait se croire devant un coin de nature oublié en pleine ville. Le long des pentes, l'œil se perdait dans un fouillis de verdure fraîche, vibrante de chants d'oiseaux et pleine d'une sorte de mystère idyllique. De grands ormes, plantés comme au hasard, surgissaient de là (...). Au milieu de tout cela, le regard mesurait à peine la profondeur relativement faible de ces dépressions, qui paraissaient des abîmes de verdure. Et tout au fond, le

buste en bronze de Pierre-le-Grand et la Madeleine de pierre, enserrés par l'envahissante verdure, avaient quelque chose de très romantique et de très naïf, avec cette poésie intense des marbres sonnant, dans le silence des vieux parcs, sous l'envahissement des lierres. C'était charmant, exquis... C'était du pittoresque en ville, et du pittoresque qui ne gênait pas: on l'a donc supprimé.»¹⁸ L'histoire des débats relatifs au parc de Bruxelles montre que la perception de l'utilité et la manière d'envisager la préservation de cet espace vert, dont l'origine remontait au XIII^e siècle, varia considérablement entre le XVIII^e et le XX^e siècle et fut le reflet des préoccupations politiques, esthétiques, urbanistiques et environnementales propres à chaque époque¹⁹.

L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Lorsqu'on évoque la question des espaces verts bruxellois d'époque contemporaine, un nom vient immédiatement à l'esprit: celui de Léopold II. L'investissement du monarque dans l'aménagement de nouveaux jardins - notamment publics - à Bruxelles et dans ses faubourgs, était une conséquence de son ambition de faire de cette ville une capitale digne de rivaliser sur ce plan avec Londres et Paris. Ce sujet a déjà fait l'objet de plusieurs études²⁰; nous nous attacherons par conséquent en priorité à la période antérieure au règne de Léopold II, au cours de laquelle la bourgeoisie industrielle et financière montante, principale détentrice des clés des pouvoirs économique et politique, fut largement impliquée dans le processus de création d'espaces verts; nous nous pencherons aussi sur l'époque postérieure à la mort du souverain, celle des bilans - négatifs comme positifs - concernant son œuvre dans le domaine paysager.

Les promenades d'un grand banquier

Pour apprécier le rôle joué par la grande bourgeoisie dans l'aménagement d'espaces verts dans la région bruxelloise au XIX^e siècle, nous évoquerons la figure emblématique de Jonathan-Raphaël Bischoffsheim, banquier d'origine juive allemande installé à Bruxelles en 1837²¹.

Un parc privé suburbain, signe de réussite sociale

À partir de 1854, fort de sa réussite, l'homme d'affaires de stature internationale se fit construire un château (occupé actuellement par l'*International School of Brussels*) et aménager un jardin à Boitsfort, sur un terrain dont il avait fait l'acquisition quelques années auparavant²². En homme avisé et ouvert à la modernité, Bischoffsheim ne choisit pas au hasard le lieu d'implantation de sa résidence d'été. Située sur une hauteur qui dominait les trois vallons dont les eaux réunies formaient la Woluwe, surplombant l'étang du Moulin (fig. 13) et jouxtant la forêt de Soignes dont elle avait fait partie jusqu'il y a peu, la propriété offrait tous les avantages d'un environnement verdoyant et propice à la promenade. Boitsfort était de surcroît une localité

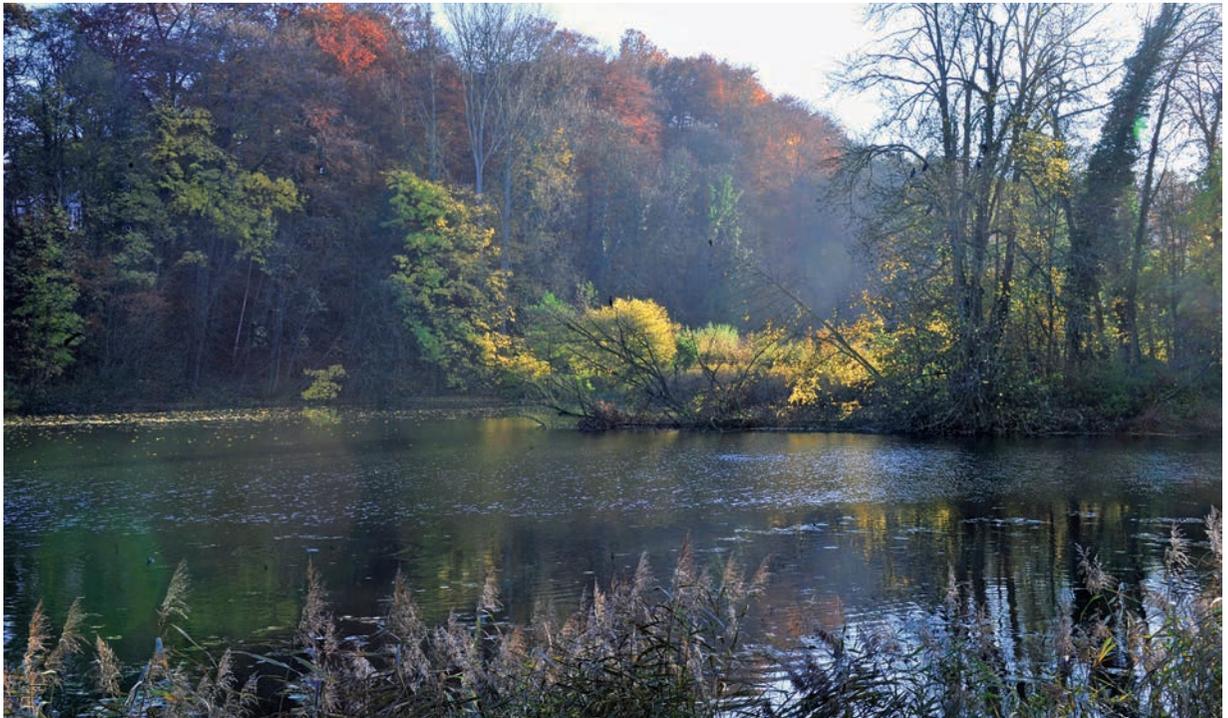


Fig. 13

Étang du Moulin et parc de l'ancien château Bischoffsheim, *International School of Brussels*), Watermael-Boitsfort (M. Vanhulst, 2012 ©MRBC).

particulièrement en vogue à l'époque, étant reliée depuis peu au quartier Léopold par suite de l'ouverture du chemin de fer du Luxembourg; véritable «jardin de la capitale»²², le village constituait un lieu de sociabilité nouveau, où de riches propriétaires se faisaient bâtir des maisons de campagne et où, par les beaux jours d'été, de nombreux citadins se rendaient en excursion, profitant du développement et de la rapidité des nouveaux moyens de transport. Enfin, en conseiller de Léopold I^{er} et digne représentant d'une bourgeoisie qui se considérait volontiers comme dans la «succession» des princes et des nobles d'Ancien Régime, le directeur de la Banque nationale ne fut peut-être pas non plus insensible aux données du passé et de l'histoire dans le choix du site de son domaine: c'est en effet à Boitsfort que les souverains des anciens Pays-Bas avaient eu leur vénérie.

Des promenades publiques, lieux de mixité sociale

Si le grand banquier est représentatif des élites urbaines qui contribuèrent à l'aménagement de parcs privés dans les campagnes avoisinant la capitale, il constitue également un exemple intéressant de personnalité engagée dans la création d'espaces verts ouverts au public à proximité du Pentagone. Jonathan-Raphaël Bischoffsheim fut membre fondateur, ensuite membre effectif (actionnaire) et membre du comité de surveillance de la Société royale de Zoologie, d'Horticulture et d'Agrément de Bruxelles²⁴, société anonyme constituée en 1851 avec pour objectif de créer, au très huppé quartier Léopold nouvellement construit, une promenade pittoresque (futur parc Léopold), un jardin zoologique (fig. 14 a,b) et divers salons, qui seraient un lieu de détente, de réunion et d'ostentation pour la haute société bruxelloise

de l'époque²⁵. Au cours de la séance du 3 mars 1860 du conseil communal de la Ville de Bruxelles, dont il était membre depuis 1848, Bischoffsheim exprima un vote positif à propos de la garantie par la Ville d'un emprunt de la société, qui offrait l'occasion à la première de réaliser une «espèce de mainmise» sur le jardin zoologique et d'imposer ses conditions, de telle sorte à éviter que «cette belle et pittoresque promenade» ne fût dénaturée et à transformer, dans un avenir plus ou moins proche, cet espace vert dû à l'initiative privée en une promenade publique, comparable au parc de Bruxelles²⁶.

En tant que conseiller communal, le banquier prit également une part active aux débats relatifs à l'appropriation en promenade publique du bois de La Cambre (fig. 15). En 1856, il intervint une première fois sur la question de l'utilité de l'amé-



Fig. 14a-b

Vues anciennes du jardin zoologique de Bruxelles. (CANELLE, A., *Album de lithographies* © AVB).

LE DOMAINE ROYAL DE LAEKEN

UN ESPACE DÉDIÉ À L'HORTICULTURE

Dès son aménagement en parc «à l'anglaise» à la fin du XVIII^e siècle par l'archiduchesse Marie-Christine d'Autriche et son époux, le duc Albert de Saxe-Teschén, gouverneurs généraux des Pays-Bas autrichiens, le domaine de Schoonenberg à Laeken, situé sur un coteau surplombant le canal de Bruxelles à Willebroeck, fut voué à l'horticulture. Dans l'édition de 1786 de son *Coup d'œil sur Beloeil et sur une grande partie des jardins de l'Europe*, le prince Charles-Joseph de Ligne faisait déjà allusion aux «plants d'arbustes précieux» qui parsemaient les promenades situées de part et d'autre de la pelouse centrale et cachaient «les environs ornés de la capitale»¹. Dans son *Voyage philosophique et pittoresque, sur les rives du Rhin, à Liège, dans la Flandre, le Brabant, la Hollande, l'Angleterre, la France, etc. fait en 1790*, le naturaliste allemand Jean George Adam Forster dressa une liste de la quantité impressionnante «d'arbres et de plantes exotiques très-rares, également dignes de fixer l'attention des botanistes et des curieux», qui se trouvaient dans les jardins de Schoonenberg: on pouvait y admirer un peu plus d'une cinquantaine d'espèces, parmi lesquelles le *Yucca filamentosa*, le *Dracaena draco* (dragonnier des Canaries), l'*Illicium anisatum* (fausse badiane), le *Tamarindus indica* (tamarinier), le *Camellia japonica*, le *Carica papaya* (papayer), le *Cassia fistula* (casier), l'*Hibiscus rosa-sinensis* ou encore le *Plumeria alba* (frangipanier)².

S'inscrivant dans une très longue tradition de «rois-jardiniers», Léopold II, à l'instar de Cyrus le Jeune, de Théodoric le Grand, de Childebert I^{er} ou de Louis XIV, se passionna pour l'horticulture, discipline qui connaissait un grand développement à son époque, et la mit particulièrement à l'honneur dans son parc de Laeken. Le monarque, qui se qualifiait lui-même de «vieux jardinier»³, jouissait d'une très grande réputation dans les milieux horticoles, à tel point que, dans un article de *La tribune horticole* paru en 1907, il fut désigné comme «le plus grand amateur d'horticulture du continent»⁴. Après sa mort, le même périodique reproduisit un article publié dans la revue française *Le progrès horticole* et rédigé par Philippe Rivoire, directeur d'une importante Maison de graines et de plantes à Lyon. L'auteur se plaisait à souligner que le souverain, qui savait se montrer extrêmement parcimonieux pour certaines de ses dépenses personnelles, ne lésinait en revanche sur rien lorsqu'il s'agissait de ses jardins. Les horticulteurs de l'époque furent surtout frappés par trois de ses réalisations au domaine de Laeken ou dans ses environs immédiats: les forceries fleuristes (actuels jardins du Fleu-

riste), installées à proximité du domaine du Stuyvenberg et où des jardiniers de premier ordre avaient pour tâche de produire les fleurs et les plantes d'ornement du parc royal, le jardin colonial de l'État indépendant du Congo (actuel jardin Colonial) dans lequel une série de plantes utiles et d'ornement provenant des jardins et des stations botaniques de pays étrangers étaient élevées et préparées avant d'être réexpédiées vers le Congo, dont elles devaient favoriser le développement agricole⁵, enfin, les serres monumentales (fig. 1, 2 et 3), considérées comme uniques en leur genre. Elles étaient constituées de «galeries immenses, toutes fleuries d'héliotropes, de géraniums-lierres et de fuchsias», qui étaient éclairées la nuit à la lumière électrique, mais aussi d'une grande «chapelle» circulaire «où l'autel émerge au milieu de palmiers gigantesques», ainsi que de collections nombreuses de plantes «que le roi connaissait par leur nom et dont il avait surveillé jalousement la croissance, au cours de sa longue vie»⁶. Léopold II entendait placer son domaine royal, et son pays tout entier, au centre d'un réseau d'échanges de connaissances et de savoir-faire en matière d'horticulture.

NOTES

1. DE LIGNE, C.-J., *Coup d'œil sur Beloeil et sur une grande partie des jardins de l'Europe*.

Lecture de Couvreur, M., Bruxelles, 2003, p. 90.

2. FORSTER, G., *Voyage philosophique et pittoresque, sur les rives du Rhin, à Liège, dans la Flandre, le Brabant, la Hollande, l'Angleterre, la France, etc. fait en 1790*. Traduit de l'allemand par Pougens, Ch., 2^e éd., II, Paris, l'an VIII, p. 133-140.

3. «Un vieux jardinier», *Revue de l'horticulture belge et étrangère*, XXXIV, 1908, p. 219;

«Un roi horticulteur», *Revue de l'horticulture belge et étrangère*, XXXVI, 1910, pp. 14-18.

4. VAN DIEVOET, H., «Histoire de l'horticulture bruxelloise et de la banlieue de 1800 à 1875», *La tribune horticole*, LXVII, 1907, p. 578.

5. «Le Jardin colonial de l'État Indépendant du Congo», *La tribune horticole*, LI, 1907, p. 321-322.

6. «Léopold II amateur de jardins et de fleurs», *La tribune horticole*, CXCIV, 1910, p. 162.



Fig. 1
Réception dans le jardin d'hiver
des serres royales de Laeken
(*Le Patriote illustré*, 1892)

Fig. 2
Projet pour la serre du Congo,
A. Balat, 1886 (© Archives du
Palais royal).

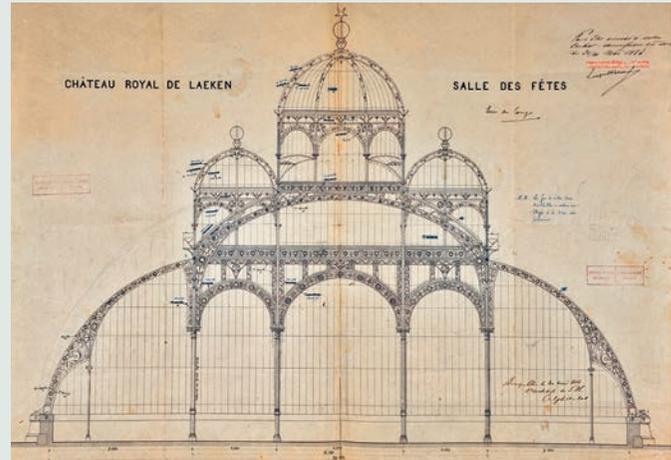


Fig. 3
Vue nocturne de la serre
du jardin d'hiver, domaine
royal de Laeken (G.
Charlier 1998 © VIOE).

Fig. 15

Le bois de la Cambre
(M. Vanhulst, 2012 ©MRBC).

**Fig. 16**

Le parc de Forest (M. Vanhulst,
2012 ©MRBC).

**Fig. 17**

Le parc de Woluwe-Saint-
Pierre (M. Vanhulst, 2012
©MRBC).



nagement en parc de cette avancée vers Bruxelles de la forêt de Soignes: «J'ajouterai une considération à celles qui ont été données par M. Watteeu. Il a regardé la dépense dont il s'agit comme essentiellement faite pour les personnes aisées. Je crois qu'une promenade publique est un plus grand bienfait encore pour ceux qui n'ont pas chez eux de l'air et des jardins, qui n'ont pas de campagne à eux et ne peuvent profiter de celles de leurs amis, qui n'ont qu'une fois la semaine, le dimanche, l'occasion de respirer l'air pur. Sous ce rapport, une promenade publique est un grand bien-

fait pour les classes ouvrières.»²⁷ En 1858, Bischoffsheim exprima à nouveau l'idée que la promenade du bois de la Cambre serait utile avant tout pour les classes défavorisées: «(...) si jamais entreprise a réuni à la fois le caractère d'utilité publique et de bienfaisance, c'est celle dont nous nous occupons en ce moment (...). J'ai eu l'occasion de consulter il y a quelque temps un document statistique sur les divers degrés de moralité des populations des grandes villes, de celles qui avaient de nombreuses promenades et de celles qui n'en avaient pas. Eh bien! ce document constate que la consom-

mation d'eau-de-vie est beaucoup plus forte dans les grands centres de population qui sont dépourvus de promenades, que dans ceux qui en possèdent. La promenade est essentiellement moralisatrice: c'est le seul plaisir qui contribue puissamment à la conservation de la santé, qui ne coûte rien et que l'on puisse partager avec sa famille.»²⁸

À l'instar de Napoléon III et de Haussmann, dont il connaissait plus que probablement les préoccupations hygiénistes, étant très bien introduit dans la haute société du Second Empire grâce à ses relations familiales et d'affaires, Bischoffsheim considérait que l'urbanisme et l'art des jardins offraient un moyen privilégié d'exercer un contrôle social sur la classe ouvrière.

La réception de l'action de Léopold II dans le domaine des espaces verts

Sur un terrain bien préparé avant son règne par des personnalités issues de la bourgeoisie montante, Léopold II put entreprendre son œuvre en matière paysagère et soutenir la création de plusieurs espaces verts publics importants, tels les parcs de Forest, de Laeken, de Woluwe et le parc Josaphat à Schaerbeek. Au travers de deux textes, nous examinerons les réactions positives et négatives suscitées au sein du milieu des professionnels de l'art des jardins par l'action du monarque dans ce domaine.

Les opinions positives : Léopold II, un nouveau Louis XIV

Le premier texte fut rédigé par l'horticulteur Albert Maumené pour la revue française *Vie à la Campagne*, dont il était directeur, et fut repris par *La tribune horticole*, organe de la Fédération royale des Sociétés horticoles de Belgique, peu de temps après le décès de Léopold II: «Le monarque belge que l'on a nommé le Roi bâtisseur, fut pour les jardins, et à sa manière, comme un Louis XIV moderne. On lui doit, en Belgique, des créations grandioses qui, si elles n'ont pas été toujours appréciées, ainsi que Léopold II l'aurait désiré, parce que, peut-être, on les trouvait trop somptueuses, ont modifié l'aspect des environs de Bruxelles, telle notamment



Fig. 18

La roseraie du parc Tournay-Solvay, Watermael-Boitsfort (M. Vanhulst, 2012 ©MRBC).

cette admirable avenue de Tervueren. Il ne fut pas moins discuté, par amour-propre national, parce qu'il confia ces travaux à des architectes de jardins français, d'abord à M. Lainé, à M. Deny²⁹, puis à M. Vacherot. Ce dernier a réalisé à Laeken des ensembles appréciés. Il avait pour l'école française d'art des jardins - qu'il s'agisse de jardins réguliers ou paysagers - une prédilection particulière.³⁰

Les avis négatifs : Léopold II, promoteur d'un style étranger et désuet

Le deuxième texte est issu d'un article de Jules BuysSENS intitulé *Évolution de l'art des jardins depuis un siècle* et publié en 1931, soit peu de temps après la célébration du centenaire de l'Indépendance belge, dans *Le Nouveau Jardin Pittoresque*, bulletin trimestriel de l'association du même nom, qui avait été créée en 1913 par Louis Van der Swaelmen et Jules BuysSENS et dont l'objectif était de favoriser un renouveau de l'architecture du paysage en Belgique³¹, en s'inspirant des idées promues par Charles Buls en matière d'urbanisme et du courant *Arts and Crafts* de l'art des jardins, marqué par

les réalisations et les écrits de la «jardinière» anglaise Gertrude Jekyll. BuysSENS dit préférer le style mixte ou composite, caractérisé par «le retour à un certain emploi de la ligne droite», au «style paysager pur», qui «régna en maître» en Belgique, «sauf quelques timides concessions au goût nouveau», jusqu'au début du XX^e siècle: «C'est ainsi que sur le territoire de Forest fut créé dans ce même style le parc appelé parc de Saint-Gilles (fig. 16); que le parc public de Laeken, extérieurement au domaine royal, comme d'ailleurs le domaine royal lui-même, furent aménagés dans le même caractère (...), que même, au début du nouveau siècle, Schaerbeek fit aménager, toujours dans ce même style, cependant devenu désuet, son parc Josaphat et qu'à Woluwe, le feu roi Léopold II fit encore aménager ainsi le parc faisant annexe à l'avenue de Tervueren et connu sous le nom de parc de Woluwe (fig. 17). Mais, dans ces dernières créations, on sent déjà la décadence de ce style. Cette décadence se manifesta par une façon trop conventionnelle de grouper les plantations, de modeler le sol en vallonnements

invariables, en un mot, ce style était tombé dans une routine effroyable où toute conception réellement originale et artistique semblait bannie.»³²

Dans la suite de l'article, l'architecte paysagiste s'en prend également aux «corbeilles de fleurs, invariablement rondes ou ellipsoïdales», ainsi qu'aux «conifères au nombre de 1 ou de 3 ou de 5», typiques des «jardins de ce style décadent», qui «semblent être faits en caoutchouc, avec des plis et des boursoflures alternativement les mêmes partout»! Nommé inspecteur des plantations de la Ville de Bruxelles en 1904, Jules BuysSENS, de son propre aveu, ne s'entendit guère avec Léopold II et s'opposa à Henri Maquet sur la question des bas-fonds du parc de Bruxelles³³. Si le texte cité ci-dessus est sans aucun doute empreint d'une part de subjectivité, il reflète néanmoins le désir ressenti par beaucoup, après la mort du monarque, d'une rupture avec les pratiques paysagères en vogue sous son règne, marquées par une ouverture très grande aux influences étrangères et par une standardisation ou une «haussman-

nisation» de l'art des jardins. Mû par l'ambition de «faire de notre petite Belgique la capitale d'un immense empire», Léopold II y avait attiré des architectes paysagistes originaires des grands pays voisins, en particulier de France, qui aménagèrent nombre de parcs dans le style paysager caractéristique de la seconde moitié du XIX^e siècle, en s'inspirant notamment des modèles créés sous l'impulsion de Napoléon III, lui-même grand amateur de jardins, et du baron Haussmann. Toujours soucieux de s'ouvrir aux apports extérieurs, Léopold II avait également encouragé l'introduction et l'utilisation en Belgique de plantes exotiques et coloniales³⁴. Jules Buysens et les membres de l'association *Le Nouveau Jardin Pittoresque* souhaitaient au contraire favoriser «notre goût national pour plus de pittoresque, plus de couleur, plus de vie dans les jardins, même tracés régulièrement», ainsi que «les plantes rustiques sous notre climat». Dans la première moitié du XX^e siècle, plusieurs jardins de la région bruxelloise furent aménagés ou réaménagés selon cet esprit pour des représentants de la haute bourgeoisie industrielle et d'affaires, que Buysens comptait dans sa clientèle privée et qui étaient adhérents du *Nouveau Jardin Pittoresque*: le parc des Sources à Woluwe, propriété de Louis Solvay, le parc Tournay-Solvay à Boitsfort (fig. 18) et le jardin de la villa van Buuren à Uccle.

Dans les années 1870-1880 déjà, la quête d'un style national de l'architecture du paysage s'était manifestée dans la création de jardins néo-Renaissance flamande, tels celui du castel de l'architecte et décorateur Charle-Albert à Boitsfort ou encore le square du Petit Sablon (voir fig. p. 212), tous deux inspirés des modèles de jardins du recueil de Hans Vredeman de Vries, publié à Anvers en 1583³⁵. Au contraire du style paysager, cette mode, qui relevait davantage de l'architecture que de l'art des jardins, connut un succès limité et de courte durée, et ne fut guère encouragée par Léopold II.

CONCLUSION

L'histoire de la création et de la préservation des espaces verts bruxellois a été marquée depuis la fin du XVIII^e siècle par une tension constante entre deux courants. Le premier, plus ouvert à la modernité et à l'urbanisation, envisageait l'aménagement comme la suppression d'espaces verts dans une perspective de rationalisation de l'espace urbain et périurbain répondant à des exigences esthétiques, mais également économiques, sociales et hygiénistes; il était au surplus favorable aux influences étrangères et à une certaine standardisation européenne du style de l'art des jardins. La deuxième tendance, davantage tournée vers le passé de la ville, et notamment vers les époques médiévale et renaissance, était hostile à toute urbanisation à outrance et particulièrement soucieuse de la préservation des espaces verts anciens; elle était également moins perméable aux apports extérieurs – que ce fût du point de vue de la gamme des végétaux ou du style de l'art des jardins – et entendait encourager la recherche et la définition d'un «goût» national ou régional en matière d'architecture du paysage.

Léopold II fut sans conteste l'un des représentants les plus illustres du premier courant de pensée: selon lui, Bruxelles devait être une ville à vocation internationale et se hisser, sur le plan des espaces verts, au rang des grandes capitales européennes par une politique active de création de parcs publics. Charles Buls et Jules Buysens se rangeaient dans l'autre tendance: ils souhaitaient avant tout préserver le charme historique et pittoresque de la ville et maintenir l'intégrité de ses paysages et jardins anciens.

Chacune de ces attitudes avait ses côtés positifs comme négatifs, créateurs comme destructeurs. Dans le *Menuet* extrait de ses *Contes de la bécasse*, Maupassant se fit l'écho de l'indignation et de l'émotion suscitées par la suppression en 1866 de la pépinière du Luxembourg, à Paris, dans le cadre des grands travaux entre-

pris par Haussmann et ses acolytes. C'est pourtant aux auteurs de cet acte de vandalisme, aux démolisseurs de ce «jardin oublié de l'autre siècle», de ce «jardin joli comme un doux sourire de vieille», que l'on doit l'aménagement de nombreux espaces verts publics dans la capitale française. L'agrandissement par Léopold II du Palais royal fut certes à l'origine de la démolition d'une grande partie des bas-fonds du parc de Bruxelles, mais nul ne peut cependant nier le rôle joué par le monarque dans l'expansion des jardins publics en région bruxelloise. Le pittoresque poussé à l'extrême comportait lui aussi ses aspects ravageurs. Le modèle littéraire du mouvement *Le Nouveau Jardin Pittoresque* était le Paradou³⁶, ancien jardin régulier à l'abandon depuis un siècle, «coin de paradis où le vent semait les fleurs les plus rares», imaginé par Émile Zola dans son roman *La Faute de l'abbé Mouret*. «Laissée à elle-même, libre de grandir sans honte», la nature «semblait mettre une rage à bouleverser ce que l'effort de l'homme avait fait; elle se révoltait, lançait des débandades de fleurs au milieu des allées, attaquait les rocailles du flot montant de ses mousses, nouait au cou les marbres qu'elle abattait à l'aide de la corde flexible de ses plantes grimpanes; elle cassait les dalles des bassins, des escaliers, des terrasses, en y enfonçant des arbustes; elle rampait jusqu'à ce qu'elle possédât les moindres endroits cultivés, les pétrissait à sa guise, y plantait comme drapeau de rébellion quelque graine ramassée en chemin, une verdure humble dont elle faisait une gigantesque verdure».

La tension ayant existé – et existant encore de nos jours – entre deux pôles opposés en matière de création et de conservation des espaces verts au sein de la région bruxelloise a favorisé l'adoption et le maintien d'une position d'équilibre. C'est sans doute dans cette tension créatrice de diversité et de richesse, bien plus que dans un type particulier de paysage ou dans un style spécifique de l'art des jardins, que se situe la véritable identité verte de Bruxelles.

NOTES

- 1.** BULS, C., « Le parc de Bruxelles », *L'art moderne*, XXVII, 9, 1907, p. 66.
- 2.** RODIGAS, E., « Un amateur d'horticulture au XVI^e siècle », *Revue de l'horticulture belge et étrangère*, II, 1876, pp. 8-11; van WIJNENDAELE, J., *Promenades insolites dans Bruxelles disparu*, Bruxelles, 2008, p. 134-136.
- 3.** HEYMANS, J., SMOLARMEYNART, A., *Bruxelles. 1000 ans des Bruxellois et de leurs espaces verts*, Archives de la Ville de Bruxelles, Zwolle, 2000, p. 397 (Où est le temps, 17).
- 4.** MAES, A., MAZIERS, M. (dir.), *La forêt de Soignes. Art et histoire des origines au XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1987; *La forêt de Soignes. Connaissances nouvelles pour un patrimoine d'avenir*, Wavre, 2009.
- 5.** *Bulletin trimestriel de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes*, IV, 3, 1923, p. 234-236.
- 6.** *Bulletin trimestriel de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes*, VI, 2, 1925, p. 31-35.
- 7.** BILLEN, C., « Les métamorphoses d'un usage de la nature. Paysages et sites à l'époque de Solvay (1870-1914) », in: DESPYMEYER, A., DEVRIESE, D. (dir.), *Ernest Solvay et son temps*, Bruxelles, 1997, p. 249-70.
- 8.** GALLEZ-RICHEL, C., *Quatorze sites semi-naturels de la région bruxelloise*, Chapelle-lez-Herlaimont, 1990.
- 9.** HEYMANS, J., SMOLARMEYNART, A., *Bruxelles...*, p. 400; VAN DEN HAUTE, R., ROMMES, J., *L'ancien château comtal de Rivieren*, Cercle d'histoire du comté de Jette, Bruxelles, 2005.
- 10.** VANAUTGAERDEN, A. (dir.), *Hortus Erasmi*, Bruxelles, 2000 (Le cabinet d'Érasme, 2).
- 11.** Le jardin régulier préexistant est visible sur la carte de Ferraris.
- 12.** DE LIGNE, C.-J., *Coup d'œil sur Belœil et sur une grande partie des jardins de l'Europe*. Lecture de Couvreur, M., Bruxelles, 2003, p. 88-89.
- 13.** BULS, C., *Esthétique des villes*, Bruxelles, 1893, p. 21-22.
- 14.** DES MAREZ, G., « L'abbaye de la Cambre », *Tekhné*, I, 40, 1911, p. 441-452.
- 15.** VAN DER SWAELMEN, L., *L'abbaye de la Cambre. Restauration des jardins Louis XIV*, [Bruxelles, 1912]; STYNEN, H., *Urbanisme et société. Louis Van der Swaelmen (1883-1929), animateur du mouvement moderne en Belgique*, Bruxelles-Liège, 1979, p. 65, 126-127.
- 16.** Une nouvelle restauration des jardins fut menée entre 1997 et 2002 par le bureau JNC International, dirigé par Jean Noël Capart.
- 17.** *L'art moderne*, XXVII, 1907, 9, p. 66-67; 10, p. 76 (réponse d'Henri Maquet); 29, p. 227-228; 30, p. 233-235; XXVIII, 1908, 44, p. 348-349.
- 18.** *Aspects de la nature et de la cité*, Éditions de Durendal, Bruxelles, 1907, p. 18.
- 19.** Sur l'histoire du parc de Bruxelles, voir DUQUENNE, X., *Le parc de Bruxelles*, Bruxelles, 1993.
- 20.** Voir entre autres RANIERI, L., *Léopold II urbaniste*, Bruxelles, 1973; LOMBAERDE, P., en collaboration avec GOBYN, R., *Léopold II roi-bâtitteur*, Gand, 1995; DEMEY, T., *Léopold II (1865-1909). La marque royale sur Bruxelles*, Bruxelles, 2009.
- 21.** Sur la vie et la carrière de Jonathan-Raphaël Bischoffsheim (1808-1883), voir KAUCH, P., « Bischoffsheim (Jonathan-Raphaël) », *Biographie nationale*, XXX, Bruxelles, 1959, col. 171-174; SCHREIBER, J.-P., « Bischoffsheim Jonathan-Raphaël », in: KURGAN-VAN HENTENRIJK, G., JAUMAIN, S., MONTENS, V. (dir.), *Dictionnaire des patrons en Belgique*, Bruxelles, 1996, p. 53-55; SCHREIBER, J.-P., « Bischoffsheim, Jonathan-Raphaël », *Dictionnaire biographique des Juifs de Belgique*, Bruxelles, 2002, p. 56-58.
- 22.** DE PAEPE, J., « Classicisme et néo-classicisme à Watermael-Boitsfort », *Tilia*, VIII, 2008, p. 7-10, 12.
- 23.** MAROY, E., *Bruxelles ancien et moderne, précédé d'une histoire abrégée de cette ville*, Bruxelles, [1861], p. 321.
- 24.** Liste des membres fondateurs de la Société royale de zoologie, d'horticulture et d'agrément de Bruxelles, Bruxelles, [1852], p. 40; Société royale de Zoologie, d'horticulture et d'agrément de Bruxelles. *Liste des membres effectifs au 31 décembre 1859*, Bruxelles, 1860, pp. 5, 9.
- 25.** BRAUMAN, A., DEMANET, M., *Le parc Léopold 1850-1950. Le zoo, la cité scientifique et la ville*, Bruxelles, 1985.
- 26.** *Bulletin communal de la Ville de Bruxelles*, 1860/1, p. 109, 139-142.
- 27.** *Bulletin communal de la Ville de Bruxelles*, 1856/2, p. 457-458.
- 28.** *Bulletin communal de la Ville de Bruxelles*, 1858/1, p. 174-175.
- 29.** Moins connu qu'Elie Lainé et Jules Vacherot, Eugène Deny était un rocailleux parisien. Cf. RACINE, M., *Jardins « au naturel ». Rocailles, grotesques et art rustique*, Arles, 2001, p. 85.
- 30.** « Léopold II amateur de jardins et de fleurs », *La tribune horticole*, CXCIV, 1910, p. 161.
- 31.** Voir le manifeste du mouvement: VAN BILLOEN, A., *Le Nouveau Jardin Pittoresque. Association Nationale pour la Rénovation dans l'Art des Jardins. Son programme*, Bruxelles, 1913.
- 32.** BUYSSSENS, J., « Évolution de l'art des jardins depuis un siècle », *Le Nouveau Jardin Pittoresque*, automne 1931, p. 123.
- 33.** « Jules Buyssens. Le grand jardinier de Belgique », interview publiée dans le *Pourquoi pas ?*, XXIV, 1038, 1934, et rééditée dans *Le Nouveau Jardin Pittoresque*, hiver 1934, p. 441.
- 34.** DE BRUYN, O., FONDU, B., « De la pagode chinoise à l'araucaria du Chili. Apports étrangers dans l'art des jardins bruxellois (XVIII^e-XX^e siècle) », in: DUMONT, P., VANDER BRUGGHEN, B. (dir.), *Venus d'ailleurs*, Bruxelles, 2009, p. 96-123.
- 35.** Voir à ce sujet DE BRUYN, O., « Les jardins du château Charle-Albert à Boitsfort... entre passésisme et modernité », *Demeures historiques & Jardins*, CLXVIII, 4, 2010, p. 10-15; Id., « Les jardins de style néo-Renaissance flamande », *Les Nouvelles du Patrimoine*, CXXXI, 2011, p. 37-40.
- 36.** VAN DER SWAELMEN, L., « L'art des jardins et le Nouveau Jardin Pittoresque », *Tekhné*, II, 101, 1913 (tiré à part).

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Ode Goossens, Isabelle Leroy, Muriel Muret, Cecilia Paredes et Brigitte Vander Bruggen avec la collaboration de Pascale Ingelaere et Anne-Sophie Walazyc pour le cabinet de Charles Picqué, Ministre-Président chargé des Monuments et Sites.

SECRÉTARIAT

Cindy De Brandt et Linda Evens

COORDINATION DE PRODUCTION

Koen de Visscher

RÉDACTION

Françoise Aubry, Claire Billen, Paulo Charruadas, Odile De Bruyn, Quentin Demeure, Stéphane Demeter, Michel de Waha, Daniel Geerinck, Eric Hennaut, Catherine Leclercq, Christophe Loir, Marc Meganck, Benoit Mihail, Philippe Sosnowska, Sven Sterken, Christophe Vachaud, Linda Van Santvoort, Patrick Viaene,

TRADUCTION

Gitracom

RELECTURE

Elisabeth Cluzel, Michèle Herla et le comité de rédaction.

GRAPHISME

supersimple.be

IMPRESSION

Dereume Printing

REMERCIEMENTS

Philippe Charlier, Julie Coppens, Alice Gerard et Alfred de Ville de Goyet (Centre de Documentation de l'Aménagement du Territoire et du Logement), Marcel Vanhulst (Direction Communication Externe).

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, Directeur général de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale - Direction des Monuments et Sites, CCN - rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.

IMAGE DE COUVERTURE

Vue nocturne sur Bruxelles à partir de l'avenue Louise (M. Vanhulst, 2012 © MRBC)

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACPASB - Archives du Centre Public d'Aide Sociale de Bruxelles
AAM - Archives d'Architecture Moderne
AGR - Archives générales du Royaume
ARB - Académie royale de Belgique
AVB - Archives de la Ville de Bruxelles
DMS - Direction des Monuments et Sites
KBR - Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA - Institut royal du Patrimoine Artistique (Bruxelles)
MRAH - Musées royaux d'Art et d'Histoire (Bruxelles)
MRBC - Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale - Centre de Documentation de l'Administration du Territoire et du Logement
MVB - Musée de la Ville de Bruxelles - Maison du Roi
SIWE - Steunpunt industrieel en wetenschappelijk erfgoed
SRAB - Société royale d'Archéologie de Bruxelles
VIOE - Vlaams Instituut voor het Onroerend Erfgoed

ISSN

2034-578X

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel « Erfgoed Brussel ».